

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 7 février 2023

L'an deux mil vingt-trois, le sept février, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré,

> Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29 Nombre de conseillers municipaux présents : 22 Nombre de votes contre: 0 Nombre d'abstentions: 0 Nombre de votes pour : 29 Nombre de suffrages exprimés : 29

Date de convocation du Conseil Municipal le 31 janvier 2023

Présents : Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÜN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Michel PIRES, Estelle MONTES, Michèle LUCAS, Laurent JOLLY, Émilie BRICOUT, Nora BENACHOUR, Aurore PRIEST, Éric SIGURE Christine CABEZAS, Yann GRISON, Jean-Luc BERNARD, Thierry GOMES, Benoît COQUAND, Laetitia NATIVELLE et Aurore MARTIN.

Absents excusés : Philippe MAUGUIN, ayant donné son pouvoir à Michel PIRES, Thierry BLIN, ayant donné son pouvoir à Yann GRISON, Maël DIONG, ayant donné pouvoir à Émilie BRICOUT, Estelle MARCUARD, ayant donné son pouvoir à Michèle LUCAS, Delphine GUY, avant donné pouvoir à Hélène LORME. Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Thierry GOMES, Sandrine RIGAUX, ayant donné pouvoir à Laetitia NATIVELLE.

Début de la séance : 19h00 Secrétaire : Émilie BRICOUT Fin de la séance : 20h48

FINANCES

DL.23.004 - Attribution du marché public relatif à la prestation de centrale d'achats pour la fourniture de denrées alimentaires et la fourniture de pain pour le service restauration d'Ingré

Arnaud JEAN expose:

Le contrat actuel de prestation de centrale d'achats pour la fourniture des denrées alimentaires pour le service restauration de la ville d'Ingré prend fin au 31 mars 2023.

Une consultation, composée de 2 lots, a donc été lancée :

- Lot 1 : Prestation de centrale d'achats pour la fourniture de denrées alimentaires.
- Lot 2: Fourniture de pains.

Pour le lot 1, la consultation a été passée par procédure d'appel d'offres en application des articles R2162-1 à R2162-6 et L2125-1 et des articles R2162-13 et R2162-14 du Code de la commande publique et donne lieu à un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire.

Pour ce lot, la consultation est passée par procédure adaptée en application des articles L2123-1, R2123-1, R2162-2 et R2162-13 du Code de la commande publique.

Ce lot donnera lieu à un accord-cadre à bons de commande multi-attributaire.

Les candidats qui sont classés en 1ère et 2nde position du classement final des offres seront les attributaires du lot. L'attribution se fera selon le principe de l'attribution « en cascade » : le candidat classé en 1ère position est le titulaire du marché. Le candidat classé en 2nde position est le 2nd titulaire et sera sollicité en cas d'empêchement ou d'incapacité du titulaire n°1.

L'avis d'appel à concurrence, envoyé le 12 septembre 2022 a été publié au BOAMP et au JOUE. La date limite de réception des offres a été fixée au 18 octobre 2022.

Les contrats prendront effet au 1er avril 2023 pour une durée de un an renouvelable tacitement trois fois un an, soit une durée maximale de 4 ans.

6 candidats ont déposé des offres :

LOT	CANDIDATS
Lot 1 : Prestation de centrale d'achats pour la fourniture de denrées alimentaires	- SUD EST RESTAURATION - CACIC - GV RESTAURATION SERVICES SAS - AGAP'PRO
Lot 2 : Fourniture de pains	 BOULANGERIE PATISSERIE CONFISEUR - GUYARD Patrice - BOULANGERIE D'INGRÉ SUD EST RESTAURATION

L'analyse et le jugement des offres ont été effectués dans les conditions prévues dans le règlement de la consultation, suivant les critères pondérés ci-après :

Pour le lot 1 :

- > Critère n°1 : Prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif : 70 points
- Critère n°2 : Valeur technique de l'offre du candidat : 30 points
- Sous-critère 2.1 : Qualité du fonctionnement proposé : ce critère sera évalué au vue du fonctionnement et de l'ergonomie d'utilisation de l'application, des options proposées, du catalogue de produit disponible, la diversité et la qualité des produits disponibles, des labels, du référencement des fournisseurs – 25 points
- > Sous-critère 2.2 : Géolocalisation des produits 5 points

Pour le lot 2 :

- > Critère n°1 : Prix apprécié au regard du détail quantitatif estimatif : 70 points
- Critère n°2 : Valeur technique de l'offre du candidat : qualité et fraicheur des produits proposés : 30 points

Le rapport d'analyse a été soumis à la validation de la commission d'appel d'offres réunie le 04 janvier 2023.

Le marché est attribué à :

Lot 1 : Prestation de centrale d'achat pour la fourniture de denrées alimentaires	AGAP'PRO 2-4 Rue de Beguey 33370 TRESSES SIRET : 422 202 549 00057	Montant estimé à 1 320 000,00 € TTC sur 4 ans
Lot 3 : Fourniture de pains	BOULANGERIE D'INGRÉ 22 Avenue de la grenaudière 45140 Ingré SIRET : 851 828 244 00018	Montant maximum
	BOULANGERIE PATISSERIE CONFISEUR - GUYARD Patrice 107 Rue de Paris 45520 CHEVILLY SIRET: 484 600 580 00019	de 108 000,00 € TTC sur 4 ans

Après avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 04 janvier 2023, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce marché.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les propositions du rapporteur.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

INGRE, le 0 8 FEV. 2023

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le :

Publication le : Notification le : 8 FEV: 2023 8 FEV: 2023 0 8 FEV. 2023

Le Maire

Christian DUMAS



HELIOS : comptabilité publique ACTES : contrôle de légalité

Bordereau d'acquittement de transaction

|Collectivité : VILLE INGRE |Utilisateur : Le Tumelin SYlvie

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : DL_23_004

Objet : Attribution du marché public relatif à la prestation de

centrale d'achats pour la fourniture de denrées alimentaires et la fourniture de pain pour le service

restauration d'Ingré

Type de transaction : Transmission d'actes

Date de la décision : 2023-02-08 00:00:00+01

Nature de l'acte : Délibérations

Documents papiers complémentaires : NON

Classification matières/sous-matières: 1.1 - Marchés publics

Identifiant unique : 045-214501694-20230208-DL_23_004-DE

URL d'archivage : Non définie Notification : Non notifiée

99_DE-045-214501694-20230208-DL_23_004-DE-1-1_1.pdf

Fichiers contenus dans l'archive:

Туре	Taille
text/xml	998 o
	2200
application/pdf	310.5 Ko
7,	0,010,110
	Type text/xml application/pdf

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message	
Posté	8 février 2023 à 14h04min38s	Dépôt initial	
En attente de transmission	8 février 2023 à 14h04min39s	Accepté par le TdT : validation OK	
Transmis	8 février 2023 à 14h04min39s	Transmis au MI	
Acquittement reçu	8 février 2023 à 17h08min31s	Reçu par le MI le 2023-02-08	